ASPEA

Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement à Antony

Une première victoire pour l'ASPEA

Les conclusions de l'enquête publique sur le projet d'alignement de l'avenue Gabriel Péri sont tombées : **en toute indépendance, la Commissaire Enquêteur a émis UN AVIS DÉFAVORABLE.**

> *« Il est apparu une incompréhension des règles d'urbanisme récemment adoptées, un rejet fort du renouvellement urbain proposé et par conséquent la perception de l'inutilité du projet, sinon sa nocivité pour la sauvegarde du patrimoine bâti le long de l'avenue. » (voir suite au dos du tract)*

Nous remercions les Antoniens qui se sont manifestés contre ce projet et qui nous ont rejoints à l'occasion de cette action. Mais la mobilisation continue, y compris sur le plan juridique : la Mairie doit renoncer véritablement et donner des garanties avérées. Au-delà de l'avenue Gabriel Péri, cette affaire illustre la nécessité d'une révision du Plan Local d'Urbanisme d'Antony (P.L.U) en ce qui concerne l'aménagement du centre ville. Nous demandons la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, comme dans le centre ville de Sceaux (Z.P.P.A.U.P.).

Depuis longtemps, l'équipe municipale se déclare attachée à la protection du patrimoine bâti antonien. **À travers l'ASPEA, des Antoniens de tout bord politique se rassemblent** pour suivre le cours des décisions avec vigilance et pour éclairer les faits réels au-delà des effets d'annonce.

Rejoignez-nous ! www.aspea.fr

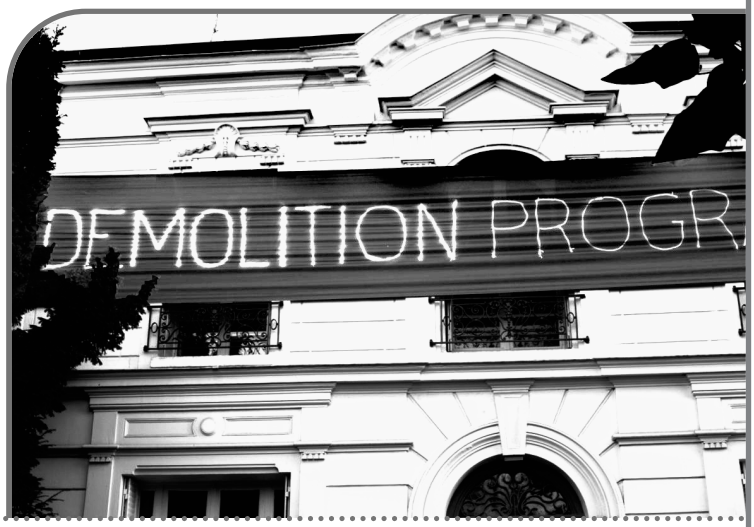

Ne pas jeter sur la voie publique.

Bulletin d'adhésion

Membre actif : 12 € – Étudiant / demandeur d'emploi : 5 €.
Membre bienfaiteur (soutien pour les recours juridiques) : 30 € et +.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ E-mail _____

Je souhaite participer à des actions de l'association ☐ Inscription Yahoogroupes ☐

Adhérez par carte bancaire depuis notre site www.aspea.fr, ou bien en envoyant votre chèque à l'ordre de : ASPEA – 3, rue de l'Abbaye, 92160 Antony. **L'ASPEA ne diffuse, ne donne ou ne vend en aucun cas les coordonnées de ses adhérents.**

Respect du patrimoine, respect des administrés !